

saient s'accorder à trouver insuffisant.

La première motion à l'ordre du jour était celle-ci :

"Que, dans l'opinion de ce Congrès, il est absolument nécessaire, dans l'intérêt du commerce de l'Empire britannique,

1. Que le gouvernement de Sa Majesté maintienne et étende énergiquement les droits commerciaux garantis par traités;

2. Que le service consulaire soit réorganisé et renforcé de façon à le rendre plus effectif pour l'avancement du commerce de l'Empire britannique."

Cette résolution nous a permis de voir quels intérêts sont en jeu dans le présent congrès et quelle lutte les commerçants et les industriels anglais ont à soutenir sur tous les points du globe.

Le professeur Joseph H. Walton, député, délégué de la Chambre de Commerce de Barnsley, qui a beaucoup voyagé à travers l'Empire et spécialement en Amérique, en Chine, en Perse et aux Indes, a fait un exposé complet et peu encourageant de la situation du commerce anglais en Orient. Il a montré les marchands anglais perdant graduellement du terrain en Chine, en Perse, devant la concurrence des Russes, des Allemands, des Belges. Il a déclaré, en passant, que les Américains avaient refusé d'accepter en Mandchourie des avantages spéciaux aux dépens des autres puissances, ce qui a été très applaudi. Il a demandé avec énergie que le gouvernement anglais maintienne et étende avec énergie les droits qui sont assurés par traités au commerce anglais — disant que les intérêts commerciaux et politiques de l'Empire sont absolument inséparables. Il a aussi demandé la réorganisation, de fond en comble, du service consulaire anglais, afin de le rendre effectif pour promouvoir les intérêts généraux du commerce britannique. Il veut que les consuls s'occupent constamment de leurs affaires, qu'ils soient au service de l'Empire et mettent sur le même pied le marchand des colonies et celui de la métropole. Il termine en demandant la réorganisation complète de tout le mécanisme gouvernemental relatif au commerce.

Il veut que les pièces aujourd'hui détachées soient reliées et placées sous une direction unique. Il veut encore que l'Angleterre ait des agents commerciaux dans les colonies.

Ce discours a été très applaudi.

La motion a été secondée par M. Elijah Helm, de Manchester, qui demande lui aussi plus d'efficacité dans le service consulaire.

Le lieutenant-colonel Ponton, de Belleville, vice-consul américain en cette ville, fait la comparaison du service consulaire américain. Il demande que les consuls anglais soient obligés de faire des rapports aussi détaillés que ceux des Américains et que ces rapports soient, comme ceux des Américains répandus à travers le monde entier, partout où il y a un manufacturier ou un commerçant qui peut en avoir besoin.

MM. Ed. T. Angies et F. Swanzy, de la Chambre de Commerce des Indes, appuient aussi la proposition, citant des exemples particuliers à l'appui de leurs observations.

Elle est également soutenue par M. Edgar Tripp, de Trinidad, M. Pollock, de Paris, etc., puis adoptée.

LES AGENTS CONSULAIRES

M. Cyrus A. Birge, de l'Association Ca-

nadienne des Manufacturiers, a ensuite demandé la création d'agents consulaires coloniaux dont la situation serait reconnue par les consuls anglais.

L'hon. Alphonse Despardins, au nom de la Chambre de Commerce du District de Montréal, a secondé la motion. Il a été fort applaudi en prenant la parole, a débuté par quelques mots de français, puis a continué en anglais.

Sa thèse peut se résumer à ceci: le fait pour les colonies de n'être pas représentées par des agents commerciaux qui soient spécialement chargés de la défense de leurs intérêts est pour elles un désavantage considérable. Il rappelle que les Américains attribuent à leur système consulaire, qui les tient au courant de tout ce qui se passe dans le monde, la majeure partie de leur succès commerciaux. Leur exemple est à suivre. Il cite des statistiques à l'appui de ses remarques.

Sur la motion d'un délégué anglais, la motion a été déclarée hors d'ordre, le président déclarant qu'elle était couverte par la précédente.

Le Congrès sur proposition de deux délégués anglais — les représentants des Chambres de Commerce de Cardiff et de Sheffield — s'est ensuite occupé de l'abolition des droits de phares. Ils ont cité à l'appui de leurs propositions l'exemple du Canada où ces droits n'existaient pas.

M. Robert Reford les a appuyés et la proposition a été adoptée à une grande majorité.

On s'est ensuite occupé longuement de la question de la réduction du tarif postal.

M. Ebenezer Parks, député de Birmingham, M. Robert Bickerike, de Montréal et autres, ont pris part à la discussion.

Tous ont insisté sur la situation désavantageuse où se trouvent les publications anglaises, dans ce pays.

La différence dans les droits de poste est telle que les publications anglaises ne peuvent faire concurrence aux Américaines.

Les Canadiens voient dans cette situation de multiples dangers: l'idéal américain menace de remplacer l'idéal britannique dans l'âme des jeunes Canadiens; le Commerce qui suit l'annonce passe des Anglais aux Américains, etc.

Les orateurs disent que ces considérations sont suffisantes pour déterminer le ministère des postes anglais à réduire les taux. Quelques-uns ajoutent que même au point de vue des affaires, la réduction serait bienvenue.

La motion a été adoptée à l'unanimité, et le congrès s'est ajourné à 3 heures.

QUATRIEME SEANCE

La séance de l'après-midi a lieu sous la présidence de Lord Brassey. Tous les délégués étaient présents, car on allait discuter la question importante d'un tarif de faveur entre les différentes parties de l'Empire.

LE TARIF PREFERENTIEL IMPERIAL

M. W. F. Cockshutt, de Toronto, présente la résolution élaborée en comité et qui se lit comme suit:

"Il est résolu dans l'opinion de ce congrès, que les liens qui réunissent l'Empire Britannique seront matériellement rendus plus forts et l'union des différentes parties des Etats de Sa Majesté sera grandement consolidée par l'adoption d'une politique commerciale basée sur le principe de bénéfice mutuel, par laquelle chaque partie composante de l'Empire recevrait un avantage commercial substan-

tiel, comme résultat de ses rapports politiques nationaux, tout en sauvegardant les droits fiscaux des parties composantes de l'Empire.

"Que ce congrès demande instamment au gouvernement de Sa Majesté, la nomination d'une commission spéciale composée des représentants de la Grande-Bretagne et de ses colonies et de l'Inde pour étudier la possibilité d'augmenter et de solidifier par ce moyen les relations commerciales entre les différentes parties de l'Empire et faciliter les relations commerciales en dedans de l'Empire et avec les pays étrangers."

M. Cockshutt demande d'abord qu'en discutant cette motion on laisse de côté tout esprit de parti et qu'on envisage la question avec une grande largeur d'idée.

Il y a trente ans que cette question se discute. M. Chamberlain a dit que ce n'est pas simplement une question politique, mais une question de vie ou de mort pour l'Empire. Le tarif préférentiel sera le salut de l'Empire. Les grandes guerres de l'avenir seront des guerres commerciales. Serons-nous unis ou combatrons-nous divisés. C'est là la question.

Comme le dit la motion, ce sera une politique de bénéfices mutuels. Ce sera une politique de bénéfices mutuels, et de sacrifices particuliers, d'avantages et de désavantages. Mais les premiers seront plus grands que les autres.

Ce n'est pas un beau rêve; si ce l'était, le contraire serait un horrible cauchemar. Le beau rêve, c'est un seul commerce, une seule défense, un seul trône; le cauchemar, c'est l'Empire britannique disloqué, dispersé en lambeaux entre tous les peuples.

Nous avons reçu des avis d'autres pays que si nous adoptions cette politique, nous ruinerions notre pays. Or nous pouvons poser en axiome que chaque fois qu'un peuple étranger nous crie: Casse-cou, ce n'est pas parce qu'il yest poussé par amitié pour nous, au contraire, c'est qu'il voudrait nous pousser dans une voie contraire où nous nous ruinerions.

Cependant, messieurs, ce n'est pas par peur des autres nations que nous devons adopter cette politique, mais par amour pour notre nation.

Si le chancelier de l'Echiquier regardait les livres bleus qu'il a lui-même publiés, il verrait que des centaines de millions de livres d'articles manufacturés sont entrés en Angleterre au détriment de l'ouvrier anglais à qui ils ont fait perdre leur gagne-pain. Ce sont ces livres bleus qui sont le meilleur argument pour les étrangers; si l'Angleterre est obligée d'acheter au dehors ce qui lui manque, comment pourra-t-elle nous l'envoyer à nous?

Il nous faut aussi voir les faibles tout autant que les fortes colonies. Que toutes les parties de l'Empire aient leur autonomie, mais n'unissons que ce qui a besoin d'être uni. Le temps est fini où l'on peut empêcher notre pays de grandir. Nous recevons des colons des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, du reste de l'Europe. Nous devons donner de la force aux sentiments d'amitiés qu'ils ont pour notre pays par des considérations matérielles plus fortes.

Quand il sera connu que l'Angleterre et ses colonies vont s'unir fortement le monde commercial en tremblera. On parle de la porte ouverte, mais j'espère que si quelques-uns de vous passent l'hiver ici, ils verront qu'il est aussi néces-